«Nous nous sentons fortement anniviards!»

Après nous être entretenus avec Madame Annie Viers sur les services de proximité (voir *INFusion* n° 1), nous retrouvons notre personnage virtuel pour évoquer les questions liées à l'identité anniviarde et voir comment fonctionnera la nouvelle commune d'Anniviers.

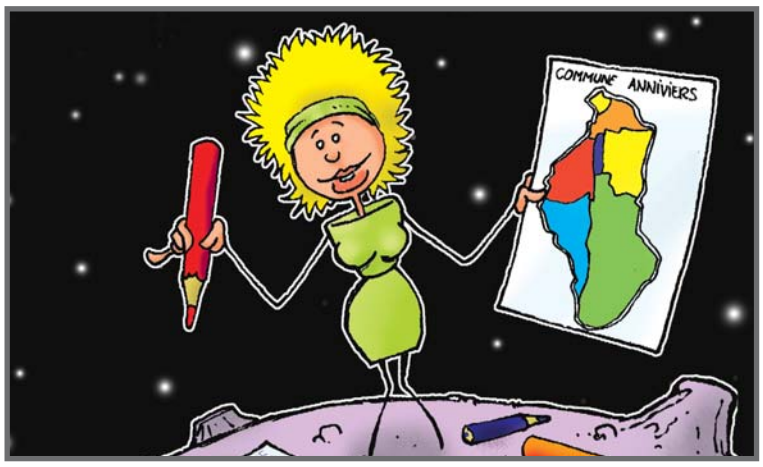

Quel sera le nom de la nouvelle commune?

C'est bien un des points qui ne pose aucun problème: notre commune s'appellera Anniviers, et les armoiries existent déjà. Mais les noms des communes actuelles ne disparaîtront pas avec la fusion, puisqu'il s'agit des noms des différents villages.

Vous sentez-vous aujourd'hui plus attachée à votre village, à votre commune ou encore à la bourgeoisie?

C'est au village que je suis le plus attachée, et en second lieu à la vallée. Comme je suis bourgeoise de ma commune, je placerai en 3e position la bourgeoisie (d'ailleurs nous ne souhaitons pas voir les bourgeoisies fusionner, même s'il est possible qu'un jour elles décident de le faire). Je crois pouvoir dire que tous les Anniviards sont plus attachés à leur village qu'à leur commune administrative, nos sociétés locales contribuent à renforcer cet attachement. Et cela, la fusion ne nous l'enlèvera pas! Il est toutefois important que la future commune d'Anniviers soit capable de valoriser tous les villages, pour qu'une vie dynamique s'y maintienne, que les habitants continuent de s'y épanouir.

Les Anniviards semblent très attachés à leurs sociétés locales…

Bien sûr! Nos sociétés permettent de garder vivant l'esprit de la communauté autant que les villages qui sont en effervescence lors de manifestations. En fait, beaucoup de sociétés ont déjà fusionné et ont pris la taille de la vallée. Pour la plupart des membres de ces sociétés, fusionner les communes est une suite logique. Nous nous sentons fortement anniviards, et même s'il pourrait être plus pratique et plus avantageux financièrement pour la plupart d'entre nous de vivre en ville, nous sommes encore très nombreux à vouloir rester dans notre vallée.

Ce tempérament anniviard dont on parle hors de la vallée, existe-t-il vraiment?

Je crois que oui. C'est vrai que nous avons du tempérament, nous sommes des gens passionnés qui aimons la discussion! En même temps, nous nous comprenons sans beaucoup échanger. Nous sommes attachés à nos villages, mais nous sommes anniviards avant tout. Il y a une réelle solidarité entre nous: lorsqu'il s'agit de faire vivre la course Sierre-Zinal, le Grand Raid à Grimentz, nous sommes tous là. Nous avons l'habitude de faire des choses ensemble.

Est-ce qu'une éventuelle rivalité entre les gens des six communes pourrait anéantir le projet de fusion?

Il n'existe pas de véritables conflits entre les gens des communes actuelles. Peut-être subsiste-t-il des ressentiments liés à des conflits de l'ancienne génération. Et puis les conflits font partie de la nature humaine, ils sont même nécessaires au dynamisme de notre société! Il y a bien quelques plaisanteries malicieuses qui circulent entre gens des différents villages, mais il n'y a là rien de méchant. Les quelques divergences sont aplanies par l'esprit anniviard qui nous réunit!

Passons aux questions liées au fonctionnement de la nouvelle commune. Avez-vous le sentiment qu'une seule commune permettrait de trouver plus facilement des candidats aux élections communales?

C'est vrai qu'on note maintenant un certain désintérêt pour la chose publique, ici comme ailleurs. C'est un réel problème pour nos communes. Les Anniviards ont une grande activité sociale, ce qui laisse peu de temps pour s'impliquer encore dans la vie politique. Je pense qu'avec une seule commune de la taille de toute la vallée, nous trouverons plus facilement des candidats avec des compétences à la hauteur des tâches qui ne cessent d'être plus complexes pour nos conseillers. Sur une échelle aussi grande, nous devrions voir diminuer l'influence des partis de famille qui sont encore importants dans certaines communes.

Pensez-vous qu'il faille maintenir une assemblée primaire, ou passer à un conseil général?

Un conseil général permettrait effectivement de représenter plus équitablement les anciennes communes tout en amenant plus de professionnalisme. Mais se pose alors le problème du nombre de candidats important à trouver, et de l'éloignement du citoyen qui est plus concerné lorsqu'il est invité à prendre part à l'assemblée primaire. L'assemblée primaire reste quand même un bon forum de discussion entre les citoyens. Je crois que les autorités actuelles ont raison de dire qu'il faut conserver l'assemblée primaire, dans un premier temps en tous cas.

Combien de conseillers y aura-t-il dans l'exécutif de la nouvelle commune?

Les discussions font tourner ce chiffre entre sept et neuf élus. Il est important qu'une solution soit trouvée pour permettre d'assurer la présence d'un représentant de chacune des anciennes communes, en tout cas lors de la première législature, certains sont d'avis qu'il faut assurer cette représentativité tout le temps, d'autres disent qu'il faut le garantir pendant trois périodes. La charte de fusion doit déterminer cela.

Et au niveau régional et cantonal, pensez-vous qu'un Val d'Anniviers «unifié» serait mieux écouté et pourrait mieux défendre ses intérêts?

D'abord je pense que la représentativité de notre vallée à l'extérieur est bonne, déjà maintenant. Peut-être pourrait-on espérer une amélioration au niveau régional. Si Anniviers n'est plus qu'une seule commune, je pense effectivement que nous aurions plus de poids et que nos représentants pourraient mieux encore défendre nos intérêts, et ceci d'autant plus si nous pouvons compter sur des personnes toujours plus compétentes face aux dossiers complexes qu'elles ont à traiter. ■

La parole à la députation

Interview croisée: le radical Georges Vianin attend beaucoup des forums de discussion pour aider les gens à se forger une opinion; pour la démocrate-chrétienne Marie-Noëlle Massy, la fusion représente l'ultime étape des regroupements pour plus d'efficience.

Georges Vianin
député-suppléant PRD, Zinal

Etes-vous favorable ou non à la fusion des six communes d'Anniviers ?

Nous avons actuellement une douzaine de collaborations intercommunales qui fonctionnent bien et qu'il faudrait intensifier. Je pense notamment aux travaux publics et à l'environnement. Quel que soit le résultat de la votation, il faut travailler dans ce sens. Actuellement il me semble prématuré de répondre positivement ou négativement à cette question. Il faudrait établir une liste très complète expliquant les avantages et les inconvénients de la fusion. Les Forums qui auront lieu cette année permettront de poser les questions et d'éclaircir la situation. En conclusion, je dirai qu'il ne faut pas brusquer les choses, le bébé qui naîtra peut-être dans 11 mois n'est pas encore conçu.

Quel sera le paysage politique anniviard après la fusion, pensez-vous que seuls les grands partis politiques traditionnels seront représentés ?

On anticipe certainement un peu le problème. Dans le Val d'Anniviers, ce ne sont pas les partis traditionnels qui ont le plus d'importance. La politique est plus concentrée entre les groupes de familles, voire de villages, et nous allons certainement continuer dans ce sens. Mais les choses vont peut-être changer à long terme!

Quelle serait la meilleure formule pour que toutes les communes et tous les villages soient bien représentés ?

Actuellement nous avons six présidents et 24 conseillers communaux. Contrairement à ce que l'on peut croire ce ne sont pas toujours les candidates ou candidats qui manquent, mais plutôt une bonne représentation géographique entre les villages, les stations et le bas des communes. En cas de fusion, il ne devrait pas y avoir de problème de candidats pour la première législature. Mais il faudra certainement définir des critères précis afin d'avoir justement cette répartition géographique: un conseil à 7 ou 9 membres par exemple.

Lorsque vous êtes au Grand Conseil, défendez-vous d'abord les intérêts des Anniviards ou celui de votre parti politique ?

Etant natif du Val d'Anniviers avec de fortes attaches à Sierre, je défends en priorité l'endroit et les gens qui m'ont fait confiance et m'ont élu. Je travaille donc dans l'intérêt de la région et plus particulièrement pour le Val d'Anniviers. ■

Marie-Noëlle Massy Mittaz
députée PDC, Vissoie

Etes-vous favorable ou non à la fusion des six communes d'Anniviers ?

Je suis favorable à la fusion. Au fil des décennies, les communes d'Anniviers ont posé les jalons du projet de fusion en regroupant tour à tour différents services publics et privés. Lentement mais sûrement, nous avons construit ce qui reste un modèle pour une grande partie des concitoyens de notre canton et même de notre pays. La fusion devrait marquer l'ultime étape de ce processus, avec à la clé une efficience marquée, et qui devrait être remarquée. Nous devrions également être plus forts à l'intérieur et face à nos voisins; l'avenir des communes est avant tout une question régionale.

Quel sera le paysage politique anniviard après la fusion, pensez-vous que seuls les grands partis politiques traditionnels seront représentés ?

Je pense que la politique anniviarde sera dessinée par des groupes d'influence liés à leur provenance et à leurs centres d'intérêt. Je suis convaincue que cette structure offrira une nouvelle ouverture et d'intéressantes perspectives à notre population.

Quelle serait la meilleure formule pour que toutes les communes et tous les villages soient bien représentés ?

Chaque commune doit être impliquée dans un conseil communal où doivent prévaloir la compétence et la représentativité. Le nombre de membres de cet exécutif reste à déterminer, mais il n'est pas judicieux de le surdimensionner. Je suis pour une large expression populaire à travers une assemblée primaire qui devrait concerner chaque citoyen intéressé. Des adaptations pourront être envisagées après une période probatoire.

Lorsque vous êtes au Grand Conseil, défendez-vous d'abord les intérêts des Anniviards ou celui de votre parti politique ?

Mon engagement politique est clair, mes idées aussi. Je suis élue par un district pour défendre les intérêts du Valais. Ma sensibilité et mes intérêts anniviards me font cependant porter une attention toute particulière à notre Vallée. Anniviers, par ses spécificités et son projet précurseur de fusion est sous les feux de la rampe. Mes collègues députés suivent avec intérêt l'évolution de notre projet et j'ai plaisir à relayer les différentes étapes franchies. Je suis très présente sur les sujets qui touchent Anniviers. ■

Le meilleur équipement au meilleur endroit

Actuellement, les six communes sont propriétaires de nombreux biens et équipements. Sans tous les citer, on peut évoquer piscines, tennis, terrains de football, patinoires, salles polyvalentes, espaces pique-nique, etc. Certaines sont également propriétaires, parfois en copropriété avec les sociétés de développement, sociétés du village ou bourgeoisies, d'un ou plusieurs fours banaux et de moulins, ainsi que de places de jeux pour enfants. Les communes possèdent des actions des sociétés de remontées mécaniques, certaines plus que d'autres. La commune d'Anniviers reprendra les droits de propriété (ou de copropriété) de ces biens. Leur gestion de proximité sera assurée par des responsables locaux qu'il s'agira de désigner, au sein du personnel communal ou en dehors.

De nouvelles infrastructures en matière de culture, sports et loisirs devront être créées de manière à être complémentaires avec celles existantes. Une planification des besoins à l'échelle de la vallée devra être entreprise pour déterminer au mieux les besoins des stations et villages. La Commune d'Anniviers devrait pouvoir compter sur une marge d'autofinancement de 2 à 3 millions de francs: la fusion apparaît donc, de ce point de vue, comme un avantage permettant la création d'infrastructures communes plus attrayantes pour la population et les hôtes, tout en conservant des possibilités financières en suffisance pour les besoins courants.

La fusion induira la réalisation d'un «business plan» qui devra planifier sur le long terme tous les investissements nécessaires au développement d'Anniviers et au confort de ses habitants. Certes, cette planification ne sera pas facile, mais cette réflexion apparaît comme indispensable pour assurer un développement cohérent. Une fois les besoins recensés, il sera possible, grâce à la fusion, de fixer des priorités pour les équipements avec des moyens plus conséquents par objet, avec comme objectif de toujours placer le meilleur équipement au meilleur endroit. La Commune d'Anniviers devra également définir une politique d'appui pour chaque type d'infrastructure privée utile au public.

Sans fusion, mais en augmentant les collaborations intercommunales, la création d'infrastructures pensée au niveau des besoins de la vallée peut bien sûr être envisagée, toutefois cela paraît moins évident et la réunion des moyens offre un avantage indéniable. ■